



REPUBLIQUE TUNISIENNE

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE
ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



Les Journées Architectur'Eaux

JAE

17&18 Avril 2020

APPEL A CANDIDATURE CONCOURS DES JOURNEES D'ARCHITECTURE EN HYDROTHERAPIE

L'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie O.N.T.H, en partenariat avec l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme E.N.A.U, l'Ordre des Architectes de Tunisie O.A.T, et la Fédération Mondiale du Thermalisme et de l'Hydrothérapie FEMTEC organise la 1ère édition des Journées Architecturales en Hydrothérapie « Journées Architectur'Eaux JAE 2020 » qui visent à (i) mettre en exergue la création et l'innovation dans le domaine de l'architecture des projets en hydrothérapie réalisés en Tunisie, (ii) de distinguer les réalisations et les études qui témoignent d'une forte qualité esthétique, technique et environnementale, (iii) d'identifier les spécificités architecturales (le cachet architectural) des édifices destinés à abriter les activités d'hydrothérapie et enfin (iiii) de saluer le travail des architectes concepteurs de ces projets.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer et s'inscrire au présent appel de candidature « Journées Architectur'Eaux JAE 2020 » les bureaux d'architecture, les groupements d'architectes, ou les architectes (de libre exercice) inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes de Tunisie (dont le nom figure dans la dernière liste éditée par le COAT ou disposant d'une inscription pour l'année en cours).

PRIX DU CONCOURS

- 1- Prix pour la meilleure étude de projet dans le secteur de l'hydrothérapie : 10.000 dinars.
- 2- Prix pour la meilleure étude de projet dans le secteur des soins avec l'eau douce Spas : 5.000 dinars.
- 3- Prix pour la meilleure étude de projet dans le secteur du thermalisme, composante station thermale : 10.000 dinars.

4- Prix pour la meilleure étude de projet dans le secteur du thermalisme, composante hammam thermal : 5.000 dinars.

5- Prix pour la meilleure étude de projet dans le secteur de l'hydrothérapie ayant intégré l'exploitation des énergies renouvelables : 15.000 dinars.

REGLEMENT DU CONCOURS

Le règlement du concours est mis à la disposition des Architectes intéressés à partir de la date du 11/02/2020 sur la page web officielle de l'O.N.T.H www.hydrotherapie.tn, sur le site officiel de l'E.N.A.U www.enau.rnu.tn, et sur le site officiel de l'O.A.T www.oat.com.tn.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats peuvent adresser leurs questions au secrétariat du concours par écrit ou par email à l'adresse suivante « thermalisme@thermalisme.nat.tn », et ce au plus tard le 14/02/2020.

REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers du concours seront adressés par rapide-poste, ou par courrier recommandé, ou par email à l'adresse électronique suivante :

« thermalisme@thermalisme.nat.tn », ou déposés directement au Bureau d'Ordre Central de l'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie à l'adresse suivante : « **10, Rue de Médine -1002 Tunis** ».

Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers dans une enveloppe fermée avec la mention suivante : « A ne pas ouvrir – Dossier de candidature pour le Prix d'Architecture des Journées ArchitecturEaux JAÉ 2020 ».

La date limite de remise des dossiers de candidature par les concurrents est fixée pour le 1^{er} tour : **28 février 2020**, et pour le 2^{ème} tour : **10 avril 2020** (le cachet du bureau d'ordre central de l'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie, ou l'heure d'envoi de l'email faisant foi).

Les dossiers parvenus après la date limite seront déclarés irrecevables et les dossiers parvenus dans les délais mais non conformes seront soumis au jury pour décision.

JURY ET DELIBERATION

Jury 1^{er} tour : le 06/03/2020 - sélection des projets admis à passer au 2^{ème} tour.

Jury 2^{ème} tour : le 18/04/2020 -Audition délibération et remise des prix du concours.